

## **AIDE À L'ACHAT DE TONDEUSE MULCHING, ROBOT TONDEUSE ou KIT MULCHING ET ENGAGEMENT DE « JARDINER AU NATUREL »**

Dans le cadre du programme de réduction des déchets, le SIRTOMAD souhaite sensibiliser les habitants de son territoire sur la réduction des déchets verts. Afin de les accompagner, une aide financière est proposée aux particuliers qui souhaitent acheter une tondeuse, un robot tondeuse ou un kit mulching.

### **Intérêt du mulching**

Cette technique consiste à laisser l'herbe coupée en fines particules lors de la tonte sur le sol. En se décomposant, elle agit comme un fertilisant naturel. Ainsi, plus besoin d'acheter des produits synthétiques polluants.

En utilisant une tondeuse mulching ou un robot tondeuse, les tontes laissées sur place se décomposent en seulement quelques jours.

### **Conditions de l'offre proposée par le SIRTOMAD**

L'aide accordée correspond à la prise en charge de **100 € par foyer** par le SIRTOMAD, sous condition des pièces justificatives décrites ci-après.

L'aide est valable pour un achat effectué auprès d'un commerçant présent sur le territoire uniquement.

### **Documents à fournir**

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Formulaire de demande d'aide / charte d'engagement complété, daté et signé
- Copie de la facture acquittée, libellée à son nom propre
- Fiche technique du matériel
- RIB

# DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT DE TONDEUSE MULCHING, ROBOT TONDEUSE OU KIT MULCHING ET CHARTE D'ENGAGEMENT

Pour que la demande de subvention puisse être prise en compte, ce document doit obligatoirement être rempli au niveau des champs obligatoires (\*), daté, signé et retournée avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Je soussigné-e (nom, prénom)\*

.....

Demeurant au (adresse)\*

.....

Téléphone : .....

Mail\* : .....

- souhaite bénéficier de la prise en charge de 100 € par foyer pour l'achat d'une tondeuse, d'un robot tondeuse ou d'un kit mulching.
- atteste remplir l'ensemble des critères ci-dessous pour bénéficier de l'aide financière :
- Résider sur le territoire du SIRTOMAD (justificatif de domicile de moins de trois mois à fournir)
  - Effectuer l'achat auprès d'une enseigne partenaire présente sur le territoire du SIRTOMAD,
  - Transmettre son RIB
  - S'engager à ne pas apporter de déchets de tonte en déchèterie

Fait à : .....

Date : ...../...../.....

Signature :

**Envoyer votre demande accompagnée des pièces justificatives au SIRTOMAD :**

- par voie postale à l'adresse ci-dessous

- via le formulaire en ligne sur [sirtomad.com](http://sirtomad.com)

- par mail à : [contact@sirtomad.com](mailto:contact@sirtomad.com)



**SIRTOMAD**

Rue de l'Hôtel de Ville - BP 764  
82013 MONTAUBAN CEDEX

[www.sirtomad.com](http://www.sirtomad.com)  
[contact@sirtomad.com](mailto:contact@sirtomad.com)

